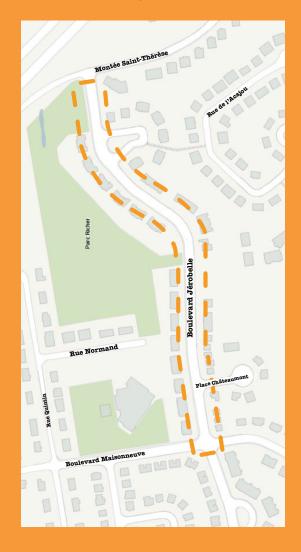
RÉSUMÉ DU PROJET

La Ville de Saint-Jérôme réalisera des travaux de réfection de la chaussée sur le boulevard Jérobelle, entre le boulevard Maisonneuve et la montée Sainte-Thérèse. Le projet inclut également l'aménagement de bandes cyclables de chaque côté de la voie.

Vous trouverez au verso la représentation de la nouvelle configuration de la rue.





VOTRE
COLLABORATION
EST ESSENTIELLE
AUX ABORDS DU
CHANTIER AFIN
D'ASSURER LA
SÉCURITÉ DE TOUS!

- Respectez la signalisation, la limite de vitesse et les indications des signaleurs;
- Évitez les distractions au volant;
- Faites preuve de patience et de respect envers les travailleurs.



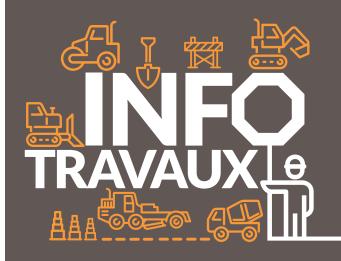
Abonnez-vous au service d'alertes afin de recevoir les avis importants!

vsj.ca/alertes

POUR PLUS D'INFORMATION : VSJ.CA/INFO-CHANTIERS 450 569-5000







BOULEVARD JÉROBELLE

TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE



PÉRIODE DES TRAVAUX

Les travaux, qui seront réalisés durant l'été 2025, entraîneront une fermeture complète du tronçon de rue ciblé. Des chemins de détour seront identifiés pour assurer une circulation locale.

SURVEILLANCE DE CHANTIER

Un surveillant de chantier sera sur place tout au long des travaux. N'hésitez pas à lui poser des questions!

INVESTISSEMENT: 1,4 M\$



ACCÈS À VOTRE PROPRIÉTÉ

L'accès à votre propriété sera maintenu en tout temps.

Durant les travaux de drainage et les phases de bétonnage, la circulation automobile sera toutefois interdite dans certaines rues.

Les résidents concernés en seront informés à l'avance et pourront, si nécessaire, stationner leur véhicule dans les rues adjacentes.

REPÈRES D'ARPENTAGE

Des piquets d'arpentage seront posés à proximité de votre propriété ou sur celle-ci. Il est essentiel de ne pas les enlever ni de les déplacer, car ils fournissent des informations importantes. Ces piquets seront retirés dès la fin des travaux.

NUISANCES



• Possible du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h.

Poussière

• Des opérations d'arrosage seront réalisées au besoin.

RÉFECTION DES ENTRÉES PRIVÉES



Nous vous conseillons de n'entreprendre aucuns travaux de pavage ou d'aménagement paysager avant la fin du chantier sur votre rue. La Ville s'engage à faire la réfection du gazon, de la chaussée, du pavé uni et autres revêtements de surface endommagés lors des travaux et à remettre les lieux dans leur état initial.

Si vous avez un système d'arrosage automatique (gicleurs) situé dans l'emprise municipale, nous vous recommandons de le déplacer sur votre terrain. S'il est endommagé, les travaux de réparation seront sous votre responsabilité.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le calendrier des collectes pour votre secteur sera respecté pendant les travaux.

Placez vos bacs en bordure de rue, comme à l'habitude, avant 7 h le jour de la collecte.

Au besoin, l'entrepreneur les déplacera à l'extérieur du chantier pour qu'ils soient vidés. Pour les repérer plus facilement, inscrivez votre adresse sur chacun de vos bacs.

NOUVEAUX VÉGÉTAUX

De nouveaux végétaux, tels que des arbustes, des arbres et du gazon, pourraient être aménagés sur votre terrain. Nous comptons sur votre collaboration pour les entretenir et pour prendre les précautions nécessaires afin d'en assurer la conservation.

NOUVELLE LIMITE DE VITESSE

Dans le but d'améliorer la sécurité des usagers, la limite de vitesse sur une partie du boulevard Jérobelle sera réduite à 30 km/h à la suite des travaux. Cette mesure vise à favoriser la cohabitation sécuritaire entre les automobilistes, les cyclistes et les piétons, à réduire les risques d'accident et à contribuer à un meilleur confort. sonore pour les résidents.



